



Syndicat National  
des Médecins Homéopathes Français

Paris, le 31 juillet 2018

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Du particularisme de l'évaluation du médicament homéopathique

Le SNMHF (Syndicat national des médecins homéopathes français), demande à être associé à la réflexion sur la méthodologie appropriée à l'évaluation des médicaments homéopathiques demandée par Madame la ministre de la Solidarité et de la Santé, Agnès Buzyn.

Actuellement la Haute Autorité de Santé évalue les médicaments, et en particulier le service médical rendu, par classe thérapeutique. Or dans la pratique homéopathique, le médicament est généralement prescrit sur un ensemble de symptômes très différents et répond donc à de nombreuses « classes thérapeutiques ». Le médicament *Arnica montana*, par exemple, peut être indiqué et prescrit aussi bien en infectiologie que dans les états dépressifs, pour les troubles du sommeil ou encore en cardiologie. Le service médical rendu ressort ainsi de différentes classes thérapeutiques.

De même, le médecin choisit la hauteur de dilution d'un médicament homéopathique (par exemple : 5 CH, 9 CH, 30 CH) en fonction des symptômes observés et de l'effet attendu. Plusieurs études en attestent, notamment la série d'expériences effectuées sur l'activité de l'aspirine à dose ultra faible sur l'interaction plaquette-paroi vasculaire<sup>1</sup>.

Ce particularisme rend spécifique l'évaluation du médicament homéopathique. C'est pourquoi le SNMHF demande la détermination d'une méthodologie d'évaluation correspondant à la méthode thérapeutique homéopathique, afin de mesurer son efficacité et le niveau de service rendu aux patients. Le SNMHF entend être partenaire, au même titre que tous les acteurs pressentis sur la base de leur compétence dans ce domaine d'expertise, pour élaborer et conduire les travaux d'évaluation.

#### Contacts presse :

Dr Charles Bentz, président du SNMHF, [dc.bentz@hotmail.fr](mailto:dc.bentz@hotmail.fr), tél. 06 07 64 64 01  
Relations presse p/o SNMHF : Jean Remy, [jean.remy@intelligible.fr](mailto:jean.remy@intelligible.fr), tél. 06 75 91 38 15

#### A PROPOS DU SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui considèrent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s'oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Il milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

[www.snmhf.net](http://www.snmhf.net)

---

<sup>1</sup> Doutrémequich C et coll. Template bleeding time after ingestion of ultra low dosages of acetyl salicylic acid in healthy subjects : preliminary study. *Thrombosis Research* 1987, 48, p.501-504